



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 28 Avril 2008

Date de la convocation 21 Avril 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle Georges Brassens à Clermont l'Hérault
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. GARCIA Alain, M. MONTAGNE Thierry, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, M. GABORIT Jean Luc, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, M. SAEZ Gérard, Mme DELEUZE Elisabeth FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, M. LANDRY Gérard, LIEURAN CABRIERES : M. BERNARD Jacques, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. VIALA Daniel, M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. MILLET Stéphane, M. LEBREAU Jean Jacques, PERET : M. MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric, M. ORMIERES Jean Louis,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme CAER Michèle à M.GARCIA Alain M. BAISSÉ Robert à M.BRUN Olivier M. BILHAC Christian à M. MONTAGNE Jacques</p>		

Objet : Désignation des représentants au sein du lycée René Gosse à Clermont l'Hérault

Monsieur Cazorla rappelle aux membres du conseil que suite à la désignation des nouveaux représentants des communes membres au Conseil communautaire, il convient de procéder en sa qualité de membres, à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'administration du lycée René Gosse de Clermont l'Hérault.

En application des dispositions de l'article R 421-14 du code de l'éducation, la Communauté de Communes doit désigner un représentant.

En conséquence, Monsieur Cazorla invite le conseil à procéder en sa qualité de membres, à la désignation d'un représentant titulaire.

Se déclare candidat :

Membre titulaire :

M. SOBELLA Henri

Après appel à candidature et vote, le conseil communautaire,

ELIT le représentant de la communauté de Communes du Clermontais au sein du lycée René Gosse de Clermont l'Hérault :

Membre titulaire :

M. SOBELLA Henri

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA